

Questions orales

Une voix: Du socialisme de A à Z.

M. Gray: Madame le Président, nous sommes parfaitement au courant des possibilités à l'égard des compagnies White Motor et White Farm Equipment. C'est sûrement là quelque chose qu'il y aurait lieu d'examiner comme solution d'ensemble éventuelle.

Une voix: Pourquoi pas Petro-Canada?

M. Gray: Je dirai à mes honorables vis-à-vis que si mes réponses n'avaient rien voulu dire, il n'y aurait aucune possibilité aujourd'hui de renflouer la société Massey-Ferguson et de conserver les 6,000 emplois qu'elle assure, ni par ricochet aucune possibilité de porter secours à la compagnie White Motor.

Heureusement pour mon honorable ami, ma réponse et celles du gouvernement à propos de l'industrie des machines aratoires ont voulu dire beaucoup plus que rien. Elles ont voulu dire la possibilité de survie d'emplois dans cette importante industrie pour le bien de l'ensemble de l'économie canadienne.

* * *

● (1440)

LA LOI RELATIVE AUX ENQUÊTES SUR LES COALITIONS

LA PRÉSENTATION DE MESURES MODIFICATIVES

M. Peter Lang (Kitchener): Madame le Président, ma question s'adresse au ministre de la Consommation et des Corporations. Peut-il dire à la Chambre s'il projette de présenter des mesures pour renforcer la législation anti-coalitions et, en particulier, pour protéger la liberté de la presse face aux acquisitions monopolistes?

L'hon. André Ouellet (ministre de la Consommation et des Corporations et ministre des Postes): Oui, madame le Président. Il est certain que la loi relative aux enquêtes sur les coalitions aurait dû être modifiée depuis un certain temps déjà. J'espère être en mesure de présenter les mesures nécessaires au début de l'année prochaine.

* * *

LE BUDGET

L'AIDE AUX ÉTUDIANTS

M. John McDermid (Brampton-Georgetown): Madame le Président, je voudrais poser une question au ministre des Finances. Nous savons tous que son budget n'offre rien aux Canadiens à faibles et moyens revenus et, que vous le croyiez ou non, il y a dans cette catégorie des gens de moins de 65 ans que n'aide pas du tout cette augmentation de \$35 par mois que le gouvernement présente comme la panacée devant guérir tous les maux des Canadiens à moyen et à faibles revenus. Je voudrais donc demander au ministre pourquoi il n'a pas prêté l'oreille à l'appel et aux instances des étudiants, des jeunes venant de familles à faibles et moyens revenus, qui ont besoin d'aide pour poursuivre leurs études ou pour se recycler? Pourquoi le ministre a-t-il fait la sourde oreille et n'a rien prévu pour eux dans son budget?

L'hon. Allan J. MacEachen (vice-premier ministre et ministre des Finances): Pour répondre très directement à la question, je dirai, madame le Président, que j'ai pris note de toutes les instances et tenté d'élaborer un budget qui serve au

mieux les intérêts de toute la population et de tous les secteurs du Canada.

M. McDermid: Le ministre a dit dans son exposé budgétaire que d'importantes économies seraient réalisées lorsque les accords sur les transferts devront être renouvelés, soit en 1982, je crois. Est-ce que le ministre peut assurer à la Chambre et aux jeunes du Canada que les mesures projetées par le gouvernement dans ce domaine ne se répercuteront pas encore sur ces mêmes jeunes sous forme d'augmentations considérables des frais de scolarité dues à une réduction des fonds affectés à l'enseignement postsecondaire?

M. MacEachen: Madame le Président, j'ai dit dans l'exposé budgétaire qu'avant l'échéance des accords conclus avec les provinces, nous entamerions des négociations comme d'habitude et que j'ai l'intention de réaliser des économies lors du renouvellement des accords généraux de transferts. Il s'agissait là d'une déclaration d'intention qui reflète bien mon objectif. Cependant, tant que les négociations n'auront pas commencé et n'auront pas abouti à certains résultats, il m'est impossible de dire d'avance quels seront ces résultats. Je tiens à affirmer néanmoins que je manifesterai le plus grand respect pour les progrès réalisés au Canada grâce à l'appui considérable que le gouvernement fédéral a accordé à divers programmes par le truchement des paiements de transfert. Ceci dit, je n'ai pas l'intention de parler de points précis ni de prédire l'attitude qui sera adoptée au sujet de chacune des questions qui pourrait faire l'objet de négociations.

* * *

LA CHAMBRE DES COMMUNES

PRÉSENCE À LA TRIBUNE DU PRÉSIDENT ET DU VICE-PRÉSIDENT DE LA CHAMBRE DES REPRÉSENTANTS DE BELIZE

Mme le Président: Je voudrais signaler à la Chambre la présence à la tribune d'éminents visiteurs de Belize, l'honorable Charles Hyde, président de la Chambre des représentants, accompagné du vice-président de la Chambre, l'honorable V. Castillo.

Des voix: Bravo!

* * *

LE LOGEMENT

LA RÉINTRODUCTION DU PROGRAMME DE LOGEMENT POUR LES RURAUX ET LES AUTOCHTONES

M. F. Oberle (Prince George-Peace River): Madame le Président, ma question s'adresse au ministre responsable du logement. Elle porte sur un programme que le gouvernement a mis en œuvre en 1974 et qui devait permettre de construire 50,000 maisons destinées aux plus pauvres parmi les pauvres du Canada, ceux qui vivent en dehors des circuits réguliers de livraison de combustible et de mazout domestique dans le Nord et les régions isolées. Il s'agit du programme de logement pour les ruraux et les autochtones qui a pris fin en 1979. Au lieu de 50,000 maisons, il a permis d'en construire 3,000. Ce fut un échec lamentable. De plus, de nombreuses familles du Nord sont dans l'obligation de quitter leur maison parce qu'elles ne peuvent se permettre les frais de chauffage incroyablement élevés qui ne sont pas inclus dans le paiement combiné qu'elles doivent verser et qui est fonction de leur revenu.